

Réf: Dossier 406231

Avis de constitution

SOCIETE « CHEZ IKRAM »

Siège Abidjan Cocody riviera palmeraie, Lot 306,
Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHEZ IKRAM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire, les activités suivantes :

- La restauration sur place et la livraison de plats ;
- Confection et livraison de plats de tout genre ;
- Service traiteur ;
- Evènementiel ;
- L'entreprise de construction de Bâtiments, travaux publics (B.T.P), génie civil et Voiries Réseaux Divers (VRD) ;
- Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera palmeraie, Lot 306, Ilot 28

Dirigeant(s) Mlle SAWADOGO BALGUISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04586 du 22/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25226/GTCA/RC/2025 du 22/04/2025

